

Fiche récapitulative

Certificat de spécialisation : CS12600A | Certificat de spécialisation Cybersécurité et RGPD



10
Crédits ECTS

Présentation

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Certificat de spécialisation Cybersécurité et RGPD

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPD) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe.

Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de "référént protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations.

Connaître le cadre juridique et les référentiels applicables au droit de la sécurité des systèmes d'information et de la cybersécurité en France et en Europe

Être sensibilisé aux problématiques cybernétiques telles que la connaissance des réseaux, des systèmes et l'étude de leur fonctionnement, et des risques liés aux cybermenaces

Identifier les cas d'usage en lien avec les enjeux de sécurité des systèmes d'information et cyber en entreprise ou en structure publique, et savoir établir les plans d'actions associés

Connaître les acteurs de la régulation cyber en France et en Europe (ANSSI, CNIL, ENISA, etc.)

Disposer des savoir-faire et des bonnes pratiques pour réagir en cas d'intrusion dans un système informatique ou en cas de violation de données

Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles, identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

Prérequis

Juristes d'entreprise, juristes en collectivités locales ou en administration, juristes d'associations, délégués à la protection des données (DPD) ou référent ?informatique et libertés?, professions réglementées, responsables conformité, déontologues, contrôle interne et gestion des risques, audit interne, direction qualité, DSI ou RSSI disposant d'une sensibilisation à la dimension juridique, DRH, consultants externes en informatique ou en organisation, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.

Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs :

- Justifiant au moins d'un diplôme reconnu de niveau bac + 3/4 et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible

- Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.

- Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Ce certificat peut être financé par le bloc de compétences du Master MR14901A : Exercer aux fonctions de "délégué à la protection des données" et de "réfèrent protection des données"

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Programme

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Unités Obligatoires	Année 2024/2025	Année 2025/2026	Année 2026/2027
DNT104 Droit du numérique 4 ECTS  36 heures	Semestre 1	Semestre 1	Semestre 1
DNT108 Droit de la cybersécurité 6 ECTS			

Modalités

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont détaillées dans chaque unité qui compose le parcours.

Tarif

Avec mon CPF	360 €
Mon employeur finance	720 €
Pôle Emploi finance	360 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 104 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 83,20 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :